

LA DRACHE...



Section Interrégionale de LILLE

Amiens - Dunkerque - Lille



Le bulletin d'information syndicale de l'UNSA Douanes

N°1 - novembre 2016



Spécial compte-rendu du CTSD du 7 novembre 2016 à Lille

Les économies voulues par Bercy font trois nouvelles victimes dans l'interrégion de Lille : Abbeville BSI, Roubaix BC et Lille BSI ! Peu importe les conséquences, nos dirigeants n'en font qu'à leur tête et plongent les douaniers dans l'incompréhension totale !



Un premier Comité Technique (CT) s'était tenu le 25 octobre dernier concernant les mêmes points inscrits à l'ordre du jour de cette séance (voir page 6). Les propositions initiales du directeur interrégional (DI) ayant toutes reçu un vote unanime « contre », le règlement prévoit qu'un nouveau CT doit se tenir afin de permettre à l'administration, si elle le souhaite, d'amender ses projets initiaux.

Il n'y a eu cependant aucun suspense, hormis quelques modifications apportées au point n°4, les projets de fermeture d'Abbeville, Roubaix et Lille ont tous été maintenus par le directeur.

1 – Fermeture de la BSI d'Abbeville

Le DI a proposé :

- de fermer la brigade d'Abbeville afin de regrouper les effectifs de référence (ER) de cette unité avec ceux de la BSI d'Amiens ;
- de transférer la structure actuelle de la brigade d'Amiens dans les locaux actuels du Bureau Principal d'Amiens afin d'accueillir les 22 agents SU prévus ;
- de reloger, de fait, les agents OP/CO au 7^e étage d'un immeuble loué à proximité du centre-ville.

Dans le détail, il a expliqué que les deux brigades concernées ont actuellement un seuil d'effectifs insuffisant pour fonctionner. Comme il ne peut pas obtenir d'emplois supplémentaires, il préfère rassembler les agents dans une seule structure afin d'être davantage opérationnels.

L'ensemble des interventions des représentants du personnel – qui convergeaient toutes sur l'aberration d'abandonner un positionnement idéal, proche d'un nœud autoroutier majeur, ainsi que la perte de maîtrise du territoire – **n'y auront rien changé : l'administration a pris sa décision.**

Sur le plan stratégique (puisqu'il est question de PSD), la fermeture d'Abbeville qui causera l'affaiblissement du maillage SU, n'est pas compréhensible pour l'UNSA.

Nous avons le sentiment que l'administration, n'ayant pas les moyens d'augmenter les effectifs des deux brigades, gère cette pénurie en fusionnant les brigades de manière à retrouver un niveau d'effectifs correct (sans plus) à Amiens.

L'UNSA a d'ailleurs porté l'inquiétude des agents de l'interrégion qui sont nombreux, dans les deux branches d'activité, à s'inquiéter de la stratégie « illisible » de la douane. Au cas présent, des axes routiers importants vont être abandonnés. La connaissance du terrain sera également perdue. Au final, ce sont les résultats contentieux qui vont

s'en ressentir et donc notre raison d'exister au moment du vote des budgets de la douane par le parlement.

En outre, **les agents subissent de plein fouet ces choix et seront les boucs émissaires. C'est un grand gâchis !**

En réponse, le DI apparaît incapable de remettre en cause la doctrine de réduction des coûts voulue par le ministère et défendue par l'administration centrale. Bref, ce qu'en pense les gabelous, ils s'en foutent !

L'ensemble des syndicats ont de nouveau voté CONTRE ce projet de fermeture.

À cette occasion, l'UNSA a fustigé le comportement de nos dirigeants qui, depuis l'arrivée de la Directrice Générale actuelle, ne font que présenter **des projets de fermeture, de fusion ou de déclassement des services, impossibles à remettre en cause par les représentants des personnels. Cet état de fait est inacceptable !** La voix des agents, relayée par les élus, n'est jamais entendue.



Face à ces postures, nous avons mis en garde le DI. Les douaniers finiront par être excédés et la DGDDI connaîtra les mêmes mouvements contestataires que ceux apparus dernièrement chez les policiers... et nous en serons !

Concrètement pour les agents d'Abbeville, qui sont les principales victimes de cette décision unilatérale. Ils « bénéficieront » du dispositif d'accompagnement social établi en février 2015 pour les agents restructurés. Ils pourront suivre leur emploi transféré vers Amiens, lorsque les travaux nécessaires dans les futurs locaux seront achevés, ou bien préférer une mutation externe. La possibilité leur sera offerte de participer à des vacances sur Dieppe ou Calais afin de les aider à faire leur choix de mutation.

Pour l'implantation de la BSI d'Amiens, différentes études avaient été lancées afin de trouver des locaux publics ou privés mieux adaptés aux besoins d'une brigade. D'après les services du PLI, les coûts étaient à chaque fois trop élevés et c'est pour cela que le DI a choisi au final d'investir un budget travaux dans un bâtiment douanier. Un prochain comité devrait permettre d'aborder ce sujet.

Quant aux agents du Bureau Principal (BP) d'Amiens, soyons clairs, ils se font éjecter !



L'hypothèse de regrouper tout le monde dans le même bâtiment a été examinée. Si les surfaces le permettraient, l'ergonomie du bâtiment en « *boîte à camembert* » rend ce projet compliqué. L'effectif de la brigade et celui des bureaux ne sauraient y trouver place, car il faut prévoir également des cellules de retenue et une salle de repli pour la BSI. À l'extérieur, se poserait le problème du nombre d'emplacements pour stationnement (garages y compris) pour les véhicules personnels et administratifs des deux services.

Une autre étude s'était portée sur les locaux de la Recette Régionale, elle aussi condamnée en novembre 2017. Là encore, ils ne sont pas suffisamment vastes. De plus, le plan de circulation en ville ne permet pas l'accès aux poids lourds susceptibles d'être contrôlés.

Ne trouvant pas de biens domaniaux sur la résidence, n'ayant certainement pas les moyens d'en construire, l'administration a dû chercher 250 m² de bureaux dans le locatif privé, proches du centre-ville avec parking à disposition, accès au transport en commun et site pour accueillir les semi-remorques. Un site a été trouvé et sera retenu dès lors que les services de la voirie d'Amiens METROPOLE auront acté auprès du DR de Picardie, la possibilité d'accès des PL à ce site. En cas de refus, le projet tomberait à l'eau, mais c'est peu probable d'après nos dirigeants locaux.

Le DI prévoit également de solliciter un architecte afin d'aménager le cloisonnement des locaux. Les agents éviteront ainsi la version « open-space », mais certainement pas les bouchons auxquels les agents seront confrontés pour se rendre sur leur nouveau lieu de travail.

Enfin, le coût global de ce coup de billard à trois bandes se chiffrerait entre 1,5 et 2 millions d'euros.

2 – Fermeture du Bureau de Contrôle de Roubaix

La mise à mort de ce bureau a bien été préparée depuis 2013 et c'est le coup de grâce qui lui est infligé durant la séance. La fermeture est prévue pour le 31 août 2017 et l'activité sera transférée vers le Bureau Principal de Lesquin, qui devra l'absorber sans réel renfort de personnel ; le DI annonce 3 ou 4 agents supplémentaires, mais sur le papier il n'y a qu'un seul emploi de prévu.

Là encore, aucun argumentaire n'aurait su retenir l'attention des représentants de l'administration. Rentrez chez vous, y'a rien à voir !

Pourtant des arguments, il y en a ! Notamment la charge de travail actuelle de Roubaix qui n'a pas été appréhendée dans sa globalité ou encore la distance entre Lesquin et Roubaix qui, à certains horaires, plantera les agents de contrôle au beau milieu des embouteillages de la métropole.

Au-delà, l'abandon du dernier point de contrôle OP/CO au Nord de Lille en dit long sur l'avenir de cette mission. Il faudra une sacrée dose de courage pour la quarantaine de douaniers présents à Lesquin, l'ultime bureau de dédouanement de la métropole lilloise.

Le vote des représentants du personnel a encore été unanimement CONTRE la fermeture de Roubaix.

L'UNSA a d'ailleurs demandé le maintien d'une structure de contrôle OP/CO au Nord de la métropole lilloise, sous quelle entité que ce soit, et se dit prêt à en discuter dans le cadre d'un dialogue social efficace. Aurons-nous un interlocuteur disposé à en débattre ? C'est bien là le grand problème du dialogue social à la DGDDI !

Concernant le reclassement des agents, la situation diffère de celle d'Abbeville. Abbeville est une résidence « unique », c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'autre service pour y être reclassé. Les agents restructurés doivent donc suivre leur emploi à Amiens ou demander une mutation externe.

Quant à Roubaix, le bureau fait partie de la résidence de « LILLE CO » qui comprend également Lesquin, la direction, le BFCI et le CISD. Hors, le DI aimerait combler les postes vacants à Lesquin et au CISD en ne proposant que ces deux seules possibilités de reclassement sur place. À défaut les agents devront faire une demande de mutation externe.

Les futurs ex-agents de Roubaix devant déjà subir la fermeture de leur service, **les représentants des personnels ont demandé que, face à une situation exceptionnelle dont ils ne sont pas responsables, les agents restructurés ne souhaitant pas quitter la résidence de Lille puissent demander le bureau de leur choix dans cette résidence.** Le verdict du président de séance est attendu avant la mi-décembre.



FOCUS sur le CISD

*Pendant cette séance, le DI a abordé brièvement la situation du CISD. Contrairement au projet initial du PSD local, **le directeur prévoit le maintien des effectifs (32 ER).** Il a rappelé l'importance du travail de fiabilisation des données et de sanction en cas d'irrégularité importante constatée. Ce maintien a de plus été confirmé par la DG. Cependant, tous les ER ne sont pas comblés. Si cette situation perdure, le DI a évoqué le risque, à moyen terme, de devoir adapter les ER aux effectifs réels. Ce qui amène une réflexion de la part de l'UNSA, pourquoi aucune arrivée en mutation externe n'a été réalisée ? Une réponse monsieur l'administrateur ?*

3 – Le regroupement Lille BSI et Halluin BSI

Nous ne pouvons pas établir de comparaison entre les situations douloureuses rencontrées par les agents restructurés. Mais, au cas présent, si les fermetures d'Abbeville et Roubaix sont inacceptables, **l'idée de fermer la BSI de Lille pour la regrouper à Halluin relève du domaine de l'incompréhensible !**

La BSI de Lille est idéalement située, fonctionnelle, adaptée aux besoins des missions. Les agents ont des résultats contentieux significatifs (critère utile pour l'administration). Tout le monde est d'accord pour reconnaître l'utilité de cette brigade. Mais au final, il n'y a aucun débat possible : on ferme et point barre !

Voici le motif officiel de l'administration : « *La nécessité de contrôler des flux de marchandises et de voyageurs en croissance constante et de renforcer la sécurité dans les contrôles nous obligent à recourir et à développer des dispositifs tactiques qui nécessitent une meilleure coordination des unités de surveillance et un regroupement des unités pour augmenter leurs capacités opérationnelles.* »



C'est d'autant plus absurde que l'échelon motard va demeurer sur place afin, lol, de rejoindre plus facilement des différentes brigades qu'il devra appuyer. Quelle logique !

Nous avons vécu là un moment surréaliste de la douane !!!! À moins que des sphères autres que douanières soient intervenues dans ce dossier...

Ecœurés, les représentants des personnels ont voté CONTRE cette proposition abjecte.

Pour l'UNSA, cette BSI représente un point stratégique et c'est un bel outil de la douane qui va être brisé. C'est aussi un nouvel exemple de cette administration qui reste sourde face aux propositions des syndicats. C'est insupportable.

Le fait de conserver les locaux de la BSI est une maigre consolation, car cela nous laissera la possibilité de batailler pour la ré-implantation d'une brigade à cet endroit. Mais pour l'heure, ça ne changera malheureusement rien pour les agents qui devront subir la restructuration prévue fin 2017. Ils pourront suivre leur emploi à Halluin ou demander à rejoindre Baisieux, Lille Gares ou Lesquin, mais là encore en fonction des postes à pourvoir.

Le DI a également annoncé la poursuite de l'augmentation du parc automobile en 2017, rendu nécessaire par ce regroupement.

4 – Emplois de Référence (ER) et Plafond Autorisé d'Emplois (PAE) 2017

Pour rappel, la notion d'effectifs de référence constitue la cible à atteindre pour les effectifs d'un service dans une perspective de moyen terme. Le plafond autorisé d'emploi fixe le volume maximum d'emplois utilisable dans le cadre de l'année budgétaire.



En 2017, le total des ETPT (Equivalent Temps Plein Travaillé) dédié au PAE de la DI augmentera en Surveillance par intégration des renforts pour attendre 912 emplois. Pour les OP/CO-AG, il passera de 465 à 454 soit une diminution de 11 emplois. Le PAE global est en augmentation de 48 ETPT pour atteindre 1 366 emplois. Les évolutions par direction : DI = +29 ; DR de LILLE= +19 ; DR de DUNKERQUE= +1 ; DR de PICARDIE= -1.

Quant au total des ETPT dédié aux ER, il passera à 1 384, avec une baisse en OP/CO-AG de 464 à 453 et une augmentation en SU de 912 à 931, soit une augmentation globale de 8 ETPT. Les évolutions par direction : DI = +28 ; DR de LILLE= -15 ; DR de DUNKERQUE= +5 ; DR de PICARDIE= -10.

En outre, il y avait 20 ER supplémentaires à répartir sur l'interrégion. Initialement prévus au nombre de 12 à la BSI d'Arras et 8 au TSM, le DI a finalement proposé de placer 7 renforts à Arras et 13 au TSM répartis sur le T1, T2, la BSIG et le fret routier.

La lecture des chiffres montrent une augmentation cohérente pour les effectifs de la DI, matérialisée par la création de la future Recette Interrégionale, rattachée à la DI. La DR de Lille quant à elle, voit baisser ses ER malgré une augmentation de 19 emplois dans son PAE, conclusion cette DR fonctionne avec moins d'emplois que ce dont elle a réellement besoin. Les renforts arrivent donc pour compenser des postes vacants et non pour en créer. Dans une moindre mesure, l'analyse est la même pour la DR de Picardie.

La situation tend à se régulariser pour ces trois directions qui voient leur PAE correspondre à leurs ER.

Par contre, la DR de Dunkerque continue de vivre en dessous de ses moyens, car il existe un déficit d'une vingtaine d'emplois entre son effectif réel (PAE) et sa cible (ER).

Quoi qu'il en soit, toutes les équations montrent que le réseau OP/CO-AG continue de s'effriter au point de mettre en péril son efficacité.

L'UNSA a cité en exemple le Bureau Principal de Valenciennes dont les effectifs ont diminué de 25% en à peine trois ans. Même si le PAE théorique correspond aux ER actuellement prévus (23 emplois), ce nombre d'agents ne permet plus au bureau de fonctionner normalement.

Il y a deux raisons à cela. La première est un problème commun à tous les services, l'administration ne rétablit pas le nombre de PAE réels par rapport au nombre de PAE théoriques. C'était moins perceptible lorsque le nombre de services était plus conséquent. Mais maintenant qu'il ne reste que quatre bureaux OP/CO pour toute la DR de Lille, les déficits se concentrent. Pour exemple : 10 agents à temps complet représentent 10 PAE, mais 10 agents à un temps partiel de 80% ne représentent plus que 8 PAE. C'est ainsi que l'administration cache un réel manque d'agent.



La seconde raison vient de l'absence d'analyse concrète de l'activité du service quand le PSD fut élaboré. L'ancien directeur s'était contenté d'étudier le nombre de départs

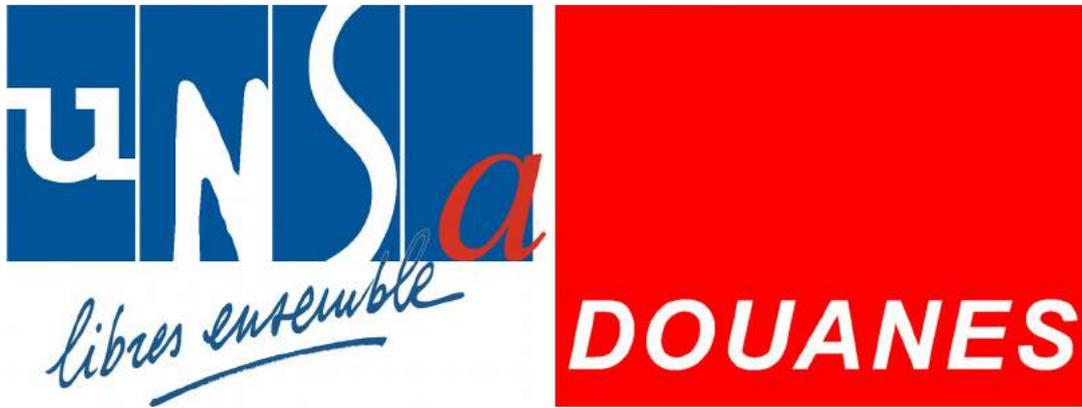
en retraite possible jusqu'en 2019 pour prévoir les ER. Il n'a visiblement jamais regardé l'activité réelle du bureau qui concentre pourtant 40% des procédures de la DR. Ainsi, le nombre de personnels est insuffisant pour assurer toutes les missions.

En conséquence, le directeur régional de Lille a expliqué que, par obligation, il a fait le choix « temporaire » (nous ne connaissons que trop bien la définition de ce mot dans le langage administratif !) de donner la priorité d'action de pour le contrôle à l'ex-ante. Ce qui signifie que la mission ex-post 1 serait quasi abandonnée dans ce BP.



Pour l'UNSA, cet état de fait est grave ! D'une part, il démontre bien que l'administration ne fait que gérer la pénurie d'effectifs. D'autre part, elle privera le BP de Valenciennes d'une mission importante pour l'alimentation de ses indicateurs (F1), critère essentiel retenu par la DG pour l'affectation de moyens. **Nous avons ainsi demandé l'augmentation des ER pour rétablir les besoins réels de ce bureau.**

Le DI, régulièrement à court de solution quand il s'agit d'effectifs, a tenu à rappeler que si les premières prévisions du PSD avaient programmé le déclassement de Valenciennes en Bureau de Contrôle, **les analyses récentes ont prouvé au contraire le besoin de maintenir ce service en Bureau Principal. La spécificité de territoire du Nord nécessite la présence des deux BP actuels (Lesquin et Valenciennes).** Il a donc mis fin à la baisse des ER du bureau et déplore pour l'heure son incapacité à y mettre davantage de moyens humains, si ce n'est à mettre en difficulté un autre bureau de la DI. **C'est pourtant bien le combat que nous mènerons !**



Lille, le 25 octobre 2016

Monsieur le président,

Votre convocation à un Comité Technique (CT) devant traiter de l'éventuelle fermeture des services d'Abbeville SU, Lille SU et Roubaix CO, en pleine période de vacances scolaires, nous interpelle !

Nous sommes plusieurs présents dans cette assemblée à siéger dans des instances similaires de la Direction Générale et où de tels sujets, graves pour les agents, sont également abordés. Cependant, nos hauts dirigeants évitent l'organisation de ce type de CT en période de congés et ce malgré nos désaccords profonds. Alors, pourquoi à Lille faites-vous passer les fermetures pendant les vacances ?

A moins que vous ayez des origines britanniques pour ainsi commémorer le 601^e anniversaire de la bataille d'Azincourt, cette célèbre défaite française dans les terres de l'Artois ?

Il est vrai que le rapprochement a des similitudes puisque vous venez mettre à mal les troupes de l'interrégion.

Ainsi donc le massacre se poursuit. Après Hirson, voici Abbeville, Roubaix et Lille. Les discours d'habillage n'y changeront rien : quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage !

Les mots d'ordre demeurent toujours « économies, économies et encore économies » et c'est bien le PSD élaboré sous l'ère de votre prédécesseur qui continue de s'appliquer. Qui seront les prochains à venir remplir les lignes de votre liste macabre ?

L'UNSA Douanes dénonce ces fermetures qui déséquilibrent notre maillage en Surveillance et notre service de proximité en Opérations Commerciales. Et nous ne sommes pas dupes des manœuvres qui s'annoncent à commencer par la résidence d'Amiens. Le Bureau Principal se fait absorber petit pan par petit pan par une DR qui cherche (on peut le comprendre) à sauver son existence même !

Et pendant que les comptables de Montreuil et Bercy se frottent les mains, qui se préoccupe des agents ? Il ne suffit pas de prévoir des mesures d'accompagnement et des cellules de mobilité.

Un climat d'instabilité s'est répandu dans la DI de Lille. Beaucoup d'agents, restructurés ou non, craquent moralement ou physiquement. Certains nous apparaissent même « au bout du rouleau ! »

La peur du lendemain, la charge de travail qui s'accroît sur ceux qui restent, la pression afin de pousser les agents éligibles en retraite, tout cela est une réalité dont il faut tenir compte et vous le premier monsieur le Président. Votre qualité de chef de BOP vous fait endosser la responsabilité de la santé des agents au travail. Ne négligez pas cette alerte.

L'UNSA Douanes vous le demande, il est temps d'apaiser les tensions, d'entendre les agents et de leur donner les moyens humains et matériels pour travailler sereinement. C'est le moment de faire les bons choix et de prendre les bonnes décisions pour l'équilibre de vos personnels.

Les représentants élus et désignés UNSA Douanes au CT DI de Lille